MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Bernard Fontan, Jr, à Mme Louisa F. Lutz, Stephen Smith à Mlle Virginia Baptiste, Robert J. Naquin à Mlle Rosie M. McManus, Andrew Jackson à Mlle Mary Joseph, George Glass à Mlle Sallie Goff, Eugène Paltron à Mlle Cora Harris, Emanuel Neuburger, Jr, à Mlle Kathryn Tounsler, Salvatore Marino à Mlle Munza Seminaro, Peter Tillis à Mlle Rebecca Williams.

NAISSANCES—Mmes Joseph Reilly, un garçon; Jacob Traub, une fille; John Goertz, une fille: Jacob V. Reel, une fille; Alexander L. Chesse, un garçon; Philip Green, une fille; Vinzent Picolo, une fille; John Julien, un garçon; Julius M. Maier, une fille; John R. Petrich, un garçon.

DÉCÈS—Mme Elizabeth Pindar, 70 ans, 207 Delaronde; Thérèsa Z. Kent, 6 mois, 819 Robin; Mlle Margaret Deeves, 732 Royale; Mme Joséphine Pecoraro, 28 ans, Dumaine et Galvez; Albert Asbury, 6 mois, 256 Audubon; Catherine Cooper, 75 ans, 744 Sud White; George Heier, Jr, 2 ans, 2317 Nord Claiborne; Joseph Moore, 18 ans, 1047 Clouet; Edward Cummings, 9 mois, 1912 rue Dauphine; Louisa Jackson, 34 ans, 3457 Esplanade; John A. Gallinghouse, 83 ans. Troisièmme précinct de la station de police; Charles O. Artus, 69 ans. Mandeville, Lne; Arthur Arceneaux, 19 ans, 1912 Lyon; Sabina McGreal, 73 ans, asile des Petites Sœurs des Pauvres; James Murphy Jr, 1 heure, 3205 Baronne; James Robinson, 19 ans, Leander et Illinois Central Railroad Crossing; enfant du sexe masculin de Mme John Ringenberg, 13 heures, 532 Troisième; Jackson Saunders, 33 ans, 0649 Touro.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

John Cross et als vs Texas & Pacific R.R. Co., action en dommages de $16,000.

Catherine Hite vs Wm Berthold Jr, demande de partage.

Amélia Eichhorn vs New Orleans & Carrollton R.R. Light & Power Co., procès en dommages de $50,000.

Estration P. Sarandon vs John Strati, réclamation de $148.

Successions ouverte:

Wm E. Fournez, Mme Maria Winsz, Mme Emma Burry, John Hussey, Carl Stoll.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Walter Jackson, Alphonse Thomas, attaque et blessure; Fred Luther, Chas Hahn, actes de violence; David Parr, larcin; Wm H. Feeny, vol avec effraction; Chas Ferguson, menaces.

Trouvés coupables:

John Brennan, Tony Cella, actes de violence; Meante Valmore, attaque et blessure; H. A. Whiting, Frank Early, Thos Wright, larcin.

Condamnations:

James McLaughlin, port d'arme cachée, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération; Awde Haik, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Hy Simons, actes de violence, $50 d'amende ou 60 de prison.

Envoyée devant la cour criminelle:

May Gibson, larcin.

FAITS DIVERS.

Rixe.

Au cours d'une querelle survenue hier soir à l'angle des rues Willow et Clio, entre James Hanafy et Thos J. McChristol, ce dernier a tiré deux coups de revolver sur son adversaire, mais ne l'a pas atteint. Les deux hommes ont été arrêtés.

Feu de cheminée.

Un feu de cheminée a éclaté hier matin dans la demeure de Mme D. N. Williams, avenue Jackson 825 Les flammes ont été promptement éteintes par la pompe No. 22.

A propos de Frisco.

L'ordonnance qui concerne le chemin de fer venant de San Francisco et ses conséquences en ce qui regarde la ligne de ceinture proposée, ont été discutés in extenso, hier, dans le salon du maire.

La conférence qui a été organisée à cet égard s'était plusieurs fois réunie auparavant.

Elle comprenait des représentants de toutes les organisations commerciales, de toutes les voies de transport, par mer ou par terre, à l'exception pourtant du Southern Pacific.

M. Porch prétend avoir trouvé la solution cherchée, mais il est absent de la ville, et personne n'était au courant du projet qu'il avait élaboré.

A 11 heures les membres de la conférence commençaient à arriver, y étaient représentés les Exchanges du sucre, du coton, l'Exchange maritime et le M. D. et L. Exchange, le Bureau du Commerce, l'Union Progressiste, les Grocers en gros; comme railroads, le L. and N., le T. and P., le Northern, le Frisco, avaient envoyé leurs délégués.

La ligne de ceinture était représentée par Son Honneur le maire Capdevielle, le président du conseil, M. Mehle, M. Penrose, trésorier de la Ville, le contrôleur Glynn, les commissaires Bishop et Flotte, les conseillers municipaux Lautenschlaeger, Schabel et quelques autres.

M. le maire Capdevielle a exposé le sujet de la conférence, et M. Sanders, de l'Exchange maritime, a, le premier, pris la paroie. Il a déclaré qu'à part le Bureau du Commerce, toutes les organisations commerciales de la ville avaient pour but d'obtenir un rapport favorable sur l'ordonnance qui concerne le Frisco.

M. W. B. Bloomfield a fait l'historique de la création de la ligne de ceinture et des obstacles survenus après coup, qui ont empêché de la terminer.

Il ne croit pas prudent d'augmenter ces obstacles en accordant la demande du Frisco.

MM. W. P. Ross, Sol Wexler et Miller sont en faveur de l'ordonnance.

D'après M. R. B. Scudder, à l'unanimité, toutes les organisations commerciales sont pour qu'il y soit fait des modifications.

M. Leake, pour l'Illinois Central; Currant, du North Eastern; Strong, du Texas and Pacific; Marshall, du Louisville and Nashville, ont exprimé leur opinion comme railroad men, mais ont décliné l'honneur d'avoir d'avoir trouvé une solution satisfaisant tout le monde. Ils nient toute opposition à l'établissement de la ligne de Frisco, du moment que les intérêts des autres compagnies seront sauvegardés.

Il a été suggéré, à ce propos, qu'une ligne de ceinture pourrait être établie avec la coopération de plusieurs compagnies.

M. Sanders a constaté que la solution désirée était plus approuvée qu'il y a sept ans, et qu'il était à désirer que la ligne nouvelle fût bientôt en bonne voie, sans se préoccuper des problèmes à résoudre au sujet de la ligne de ceinture.

A la requête de M. Leake, M. Farrar, avocat de l'ordonnance Frisco, a émis son opinion. Il dit qu'il y avait pour la ville deux moyens d'acquérir la ligne de ceinture. D'après l'acte de 1892, la ville peut la construire et l'exploiter, mais, pour cela, il faut de l'argent.

Actuellement, le port de la Nouvelle-Orléans est limité par le Northern Wharf et les docks Stuyvesant. En deçà et au-delà de ces bornes, le fleuve pourrait être utilisé et le quai s'étendre de Carrollton aux Casernes; derrière pourrait être établie une double ligne de ceinture. Quant à l'idée émise par M. Bloomfield, M. Farrar pense que son idée aurait un déficit pour résultat: le coût de cette "Belt Line" coûterait 10 fois plus que la somme à laquelle il évalue la ligne de ceinture, et il faudrait probablement 50 ans pour en achever la construction.

M. Farrar suggère l'idée de mettre à l'encan, publiquement, la franchise de ces nouvelles constructions.

Après une longue discussion, sans résultat définitif, les membres de la commission du chemin de ceinture ont siégé à huis clos.

Un Sommeil Réparateur Vient

après un bain avec le

Savon Sulfureux de Glenn

Il calme, tout en nettoyant. Ses propriétés médicinales débarrassent la peau de toutes ses impuretés. Les éruptions, brûlures, coupures, dartres farineuses, cèdent rapidement à son action curative.

AVIS.—Le Savon Sulfureux de Glenn (le seul "original") est incomparable et merveilleux dans son effet réparateur. N'en prenez pas d'autre des pharmaciens.

COLLISION.

Morts et blessés.

Le brouillard a causé la mort du chauffeur Bob Landry, le conducteur du train de fret 85. Tom Moore et le serre-frein C. B. Reilly ont été grièvement blessés à la suite d'une collision qui s'est produite entre les trains 56 et 85, de l'Illinois Central, à 4 heures 30, près de Natalbany, à 3 milles de Hammond. Treize cars ont été mis en pièces, ainsi que la locomotive et le caboose. Le trafic a été interrompu sur la voie.

Le train marchait d'une vitesse de 20 milles à l'heure. Le chauffeur a été tué au moment où la locomotive s'est heurtée au caboose.

L'ingénieur Ellswort et le préposé aux signaux n'ont rien eu. Moore et Kelly ont été tous deux grièvement blessés à la tête et à la figure; ils doivent à leurs vêtements d'avoir été sauvés et préservés des brûlures de la vapeur.

A la cour du recorder.

Stephen J. Day a pour profession de nettoyer les tapis; il dit demeurer rue Chippewa, près Jackson. Le juge Hughes l'a condamné hier à $20 ou 20 jours, plus 5 jours additionnels si l'amende n'est point payée, comme suspect et dangereux.

Il flânait autour de la résidence de M. Georges Klyie, 1028 rue Huitième, et quand il vit sortir le maître de la maison, il s'introduisit à l'intérieur. M. Klyie l'observait: il le poursuivit et l'arrêta. Day prétend venir du New Hampshire.

Eugène Sullivan, demeurant 713 rue St Joseph, a été condamné à $15 ou 30 jours, pour ivresse, bris de paix et méfaits. Il a brisé des objets mobiliers dans la maison où il s'est logé.

Dommages réclamés

Mme Amélie Feldner, veuve de Ludwig Eichorn, a enregistré une autre procédure à la cour civile de district contre la N. O. and Carrollton and Power company au profit de ses enfants mineurs. Elle demande $50,000 de dommages.

Dans le premier procès intenté par elle le jury lui avait accordé un verdict de $35,000, à la suite de l'accident qui l'a rendu veuve. Son mari a été broyé entre deux cars le 19 janvier 1902.

Voleurs à l'œuvre.

Des voleurs sont entrés dans la boutique de l'épicier Edouard Fave, à l'angle des rues Cypress et Willow, hier matin, et ont volé du vin et des marchandises, le tout évalué à $30. C'est à l'aide d'instruments qu'ils ont pu pénétrer dans l'intérieur. Ils ont continué leur rafle au Nouveau Bassin avec des outils provenant du schooner Wag et appartenant à Frank Hange, qui habite 423 rue St-Charles.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

People's Homestead Asso. à Geo. M. Stevens, deux terrains bornés par les rues Baronne, Cadiz, Carondelet et Valence, $2,200.

Vve Geo. Winchester à Chas Carroll, deux terrains bornés par les rues Carondelet, St-André, Joséphine et Brainard, $5,000.

People's Homestead Asso. à Geo. W. Mohr, un terrain borné par les rues Gayoso, Gravier, Perdido et Salcedo, $2,060.

Walter B. Nugent à Mme Jas Simeon, un terrain borné par les rues Teche, Monroe, De Armas et Nunez, $160.

Découverte du corps d'un enfant.

Vers une heure hier après-midi, Wm Zander et W. J. Mevine, deux employés de la commission du drainage qui travaillaient près de la station, à l'intersection du Bayou St-Jean et de la rue Orléans, ont trouvé le corps d'un enfant âgé d'environ deux mois flottant dans le bayou.

Les restes ont été transportés à la morgue.

A la cour criminelle.

Michel Conrad, fils du sergent de police de ce nom, est accusé d'avoir attaqué et battu Jean Bayard. Il a compuru à la cour criminelle de district, pardevant le juge Chrétien. John Thomas, de couleur, et George Barns, blanc, sont témoins pour la défense.

On les a gardés après que leur déposition eût été donnée, les accusant de parjure.

Effrayé, Thomas a avoué que le sergent Conrad lui avait dit de ne raconter qu'après, si on le lui demandait, que Bayard et Thomas s'étaient battus à coups de canif. Après qu'ils eussent sincèrement répondu à M. Montgomery, avocat de l'Etat, le juge a demandé à ce dernier s'il voulait accuser le sergent Conrad, Thomas et Barns. M. Montgomery s'est décidé après réflexion, à enregistrer une information contre les deux témoins.—Conrad a été trouvé coupable. Thomas a été mis en liberté et Barns a été écroué.

Les courses.

Résultats:

Première course, 1 mille et 70 yardes—Hedge (Haack) 8[1, 1er; Mauser (Robbins) 4[1, 2me: Exapo (Maddux) 60[1, 3me.

Deuxième course, 7 furlongs: Andes (Robbins) 7[10, 1er: O'Hagen (Hoar) 6[1, 2me: Zack Ford (Lindsey) 30[1, 3me.

Troisième course, 1 mille—McChesney (Redfern) 2[5, 1er; Rough Rider (Creamer) 20[1, 2me; Flintlock (Scully) 7[1, 3me.

Quatrième course, 6 furlongs—If You Dare (Redfern) 7[1, 1er; Carl Kahler (Robbins) 6[5, 2me; Telamon (Buchanan) 7[1, 3me.

Cinquième course, 1 1[8 mille—Benson Caldwell (Hicks) 3[5, 1er; Chickadee (Haack) 8[1, 2me; Ceylon (Battiste), 16[1, 3me.

Sixième course, 6 furlongs—Princess Tulane (Redfern) 4[1, 1er; Tioga (O'Neil) 4[1, 2me: Sweet Nell (Boiessen) 9[2, 3me.

CHEVAUX INSCRITS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI.

Première course, 1 mille et 70 yardes:

Poids

Première course, 1 mille:

Ernest Parham	96
Dutch Carter	96
Frank M	99
King Barleycorn	101
O'Hagen	101
Limelight	101
Carat	102
Censor	104
Pyrrho	106
Prince Richard	109

Deuxième course, 5 furlongs:

Nettie E	110
Par The Hero-Mollie D.	
Happy Hooligan	110
Par imp. Loyalist—Shadow.	
J. Reiff	113
Par Free Knight—Viola Ban.	
Sue Perlative	113
Par John Cooper—Whileaway.	
John Doyle	113
Par Little Minch—Lemon Blossom.	
Jicky	105
Petunia	105
Billy Jackson	108
Arnold K	108
M'Gonigle	110
Salto	113
St Roche	117

Troisième course, 1 1[8 mille:

The Messenger	61
Leenja	94
Adelante	95
Jena	97
Ben Chance	98
Jessie Jarboe	102
Major Mansir	108
Nitrate	109

Quatrième course, 1 mille:

John A. Clark	101
Bard of Avon	103
Pyrrho	106
Sarilla	106
St. Tammany	106
Major Tenny	108
Margis	111
M'Williams	117
Scotch	112
Nitrate	120

Cinquième course, 1 5[8 de mille:

The Way	88
Brief	89
Compass	93
Locochee	96
Swordsman	99
Erne	100
Peat	101
Potheen	108
Gin Spray	111

Sixième course, 6 furlongs.

Orpheum	88
Mattie Spencer	96
Philo	98
Miss Aubrey	100
Harry New	101
The Bouncer	102
St. Cuthbert	102
Captain Gaston	102
Tonicum	102
Henry M'Daniel	103
Prince of Melrose	105
John Peters	116

Pour Plaies, Brulures, Echauder, Ulceres, Dartres, Ersipele, Teigne, Gale, Boutons, Taches, Paupieres enflammées, Hemorroides et toutes Eruptions de la Peau—employez

Onguent HEISKELL.

Disparaissent comme par magie. Baignez parties affectées avec Savon Heiskell, appliquez soir et matin Onguent Heiskell et guérison s'opérera dans quelques jours. Chez tous les Pharmaciens 50 cts. Demandez livre gratuit d'attestations. JOHNSTON, HOLLOWAY & CIE., Philadelphia.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

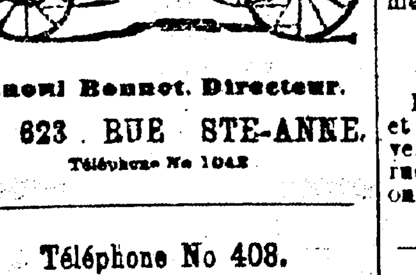

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO., LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 283.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funebres et Embaumeur

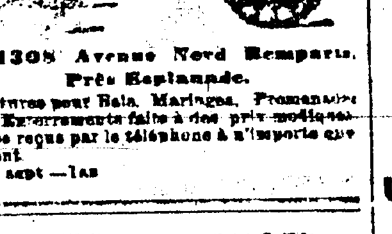

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

ON demande—Une bonne cuisinière de couleur. S'adresser immédiatement 820 Esplanade. 17 janv—

HUILE D'OLIVE

ADOLPHE PUGET,

MARSEILLE,

Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estaguons de 5 gallons, 1 gallon, demi-gallon et quart gallon.

Exigez cette marque si vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité.

EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.

21 déc | 21 25 du 1er jan t 1 j—6m

Calamia acquitté.

Nombreux ont été les auditeurs à la cour du juge Baker. Calamia a été rappelé pour un contre-examen. Il était malade et n'a pu répondre avec la netteté qu'on espérait. Il n'a pu dire qui l'avait visé avec un pistolet, ni combien de coups avaient été tirés, pas plus que le nombre d'hommes qui étaient dans la boutique quand il y est entré. Il prétend qu'alors il était à environ cinq pieds de la porte. Il ne peut dire non plus avec qui il s'est sauvé.

Les Drs Browne et Richard ont affirmé l'état d'insanité de Luciano par un mémorandum à la lecture duquel M. Gurley s'est opposé, réclamant le témoignage verbal des médecins.

Philippe Dulgrando, neveu de Ferrari, a témoigné que le jour où eut lieu la tuerie, il était chez lui. Il demeure à l'angle des rues Julie et Dryades.

Un témoignage du même genre a été fait par Mme Joséphine Moressi. Après la plaidoirie des avocats le jury s'est retiré et à dix heures du soir a rendu un verdict d'acquittement.

Incendie.

Hier après-midi, vers cinq heures et demie, un incendie a été découvert dans la demeure de P. McCabe, rue Bienville 3716. Les dommages ont été d'environ $200.

AVIS SPECIAL.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle-Orléans, le 1er janvier 1903.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque pour servir pendant l'année suivante sera tenue dans la maison de banque, LUNDI, le 2 fevrier 1903, de midi à deux heures P. M.

S. A. TRUFANT, Caissier.

1er janv—au 2 fév inc

4 DEBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS & PACIFIC RAILWAY

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars — Nord du Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. J. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.

1er mars—

AMUSEMENTS.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB,

Commençant le 27 Novembre.

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand....$1.00

Dames....50c

23 nov—4m

AMUSEMENTS.

OPÉRA FRANÇAIS

SAMEDI, 24 JANVIER 1903.

30me Représentation de Souscription.

RIGOLETTO,

Avec MM. Demaurey, Méry, Bouxmann, Mlles Guinchan, De Rambly, etc.

DIMANCHE, 25 JANVIER.

Matinée à 1 p. m.—CENDRILLON.

Le soir à 8 p. m.—LUCIE.

MARDI, 27 JANVIER—La première fois,

MESSALINE.

Bureau de location, de 10 a. m. à 5 p. m., chez Grunewald. 23 janv—2f

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la Matinée de dimanche. Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, samedi.

CRESTON CLARKE,

Le tragédien distingué, supporté par La Grand Opera House Stock Co. Présentant une parfaite production de la fameuse tragédie du monde entier de Shakespeare.

HAMLET

Effets scéniques et accessoires spéciaux. Magnifiques costumes.

Prix des Matinées—10-20-30.

Prix du Soir—10-20-30-50.

Matinée de dimanche prochain, 25 janvier—THE WOLF. 20jan—5f

TULANE CE SOIR.

Matinées Mercredi et Samedi à 1.

Mr HERBERT **KELCEY** ET Mlle EFFIE **SHANNON**

Dans la Grande Pièce de William Gillette,

SHERLOCK HOLMES.

Dimanche, Matinée et Soir, CREATORE.

Lundi et toute la Semaine, JOHN DREW.

20 jan—5f

CRESCENT CE SOIR.

Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.

Broadhurst et Currie Présentent

MASON & MASON

—DANS—

Rudolph and Adolph

La Plus Risible, Toujours.

La semaine prochaine—LEWIS MORRISON.

20 jan—5f

ST. CHARLES Orpheum

Ce Soir! Ce Soir!

Matinées tous les jours excepté le lundi.

LES DUMONDS.

Callahan & Mack. Maxwell Quintette.

Lottie Gilson. Nelson's Comiques.

Mlle Rialta Cole & De Losse.

Scènes Animées.

PRIX, SOIREES....10, 25 et 50c

MATINEES....10 et 25c

18 jan—6f

AUDUBON. CETTE SEMAINE

C. PHONE 2228-11.

Matinées Dimanche, Lundi, Jeudi, Vendredi Samedi à 2 p. m.

Baldwin-Melville Stock Co.

Dans une production scénique du drame romantique,

The Last Appeal.

Matinées—10, 20, 30c.

Soirs—10, 20, 30 50c.

Semaine du 25 janv.—"NEVADA" et "THE DEVIL'S MINE." 18 jan—6f

naissant immédiatement ceux qui se dressaient en face de lui... il faisait un geste... un geste de défense et de menace à la fois.... levant son marteau comme s'il voulait par un coup d'audace chercher à se livrer passage.

Seulement les deux amis n'étaient point faciles à intimider.

Déjà Pierre avait mis la main à sa poche et il en retirait un revolver qu'il portait toujours sur lui.

—Halte-là! dit-il au bandit.

Puis:

—Un pas et je tire.

Pierre était très pâle.

Le spectacle qu'il avait devant lui le frappait d'un étonnement indicible.

La maquette de la "Douleur" laissée sur la table à modèle était en morceaux.

Pourquoi cet homme l'avait-il brisée?

A quel mobile obéissait-il?

Ce n'était donc pas un cambrioleur?

Simony s'était placé devant la porte pour montrer au misérable qu'il devait renoncer à tout espoir de fuite.

Tournial, dit le Marin, ne pouvait guère opposer de résistance.

Il était pris une fois encore.

Et il était à supposer que ça ne tournerait pas si bien pour lui que lors de sa dernière aventure.

Qu'allait-il se passer?

Il prit un air narquois.

—Eh bien, quoi?...... C'est vrai.... Vous ne me connaissez pas, hein?

Alors, Pierre, qui, d'un coup d'œil, avait pu s'assurer que le groupe de marbre dissimulé aux regards par le voile immense qui l'enveloppait n'avait pas été touché par ce misérable, Pierre répondit:

—Non...... mais vous allez vous faire connaître,

—Si je le veux bien.

—Si vous ne le voulez pas.... voici qui vous forcera à parler.

Il montrait l'arme qu'il tenait toujours à la main.

—Voyons, qui êtes-vous? reprit Pierre.

—Qui je suis? Ah, dame, mon nom ne vous apprendra pas grand'chose.

—Un voleur, n'est ce pas?

Le bandit ne répondit pas tout de suite.

Quel parti devait-il prendre?

Se faire passer pour un voleur.... ça n'était pas prudent. En ce cas il était à peu près certain que ceux qui à cet instant le tenaient à leur merci le feraient arrêter.

Il attraperait quelques années de prison d'autant plus qu'il avait un passé nullement fait pour inciter les juges à l'indulgence.

Ah! mais non.... il n'allait pas commettre de bêtises, hein!

Mais d'un autre côté avouer la raison pour laquelle il se trouvait là.... ça n'était pas très... délicat.... Et puis les cinquante francs promis par l'inconnu et dont il pourrait très probablement faire son deuil.

Il eut un geste de rage.

C'était bête de se faire pincer comme cela!

Il fit un pas en avant, leva le marteau.

Mais Pierre aussitôt:

—Jetez ce maillet ou.... je vous le jure.... je vous abats comme un chien.

—C'est bon.... voilà.... on ne veut pas vous assassiner, vous savez.

—Maintenant parlez.... Vous n'avez pas répondu à ma question.... C'est pour voler que vous vous êtes introduit ici?

Déjà le sculpteur se tournait du côté de Simony.

Tournial comprit l'intention de l'artiste. Celui-ci voulait dire à son ami d'appeler des agents.

Non ... non.... il fallait autant que possible ne pas se laisser mettre la main au collet.... car une fois entre les pattes de la justice, dame!

Il avait jeté le marteau.

Il déclara:

—Je ne suis pas un cambrioleur.... c'est ce qui vous trompe.

Simony, qui, pour obéir à l'ordre muet de son ami avait fait un pas vers la porte.... Simony s'arrêtait.

—Vous allez peut-être nous dire que vous êtes un honnête homme. Ça serait curieux, en vérité.... Eh bien, puisque ce n'est pas pour cambrioler que vous êtes entré ici, voulez vous nous faire connaître les circonstances qui ont valu à ce pavillon l'honneur de votre visite?

L'artiste raillait.

Tournial hésita encore.

Dame.... c'était embarrassant à dire.

Mais Pierre maintenant menaçait:

—Allons, ne cherchez pas de faux-foyant, l'explication que vous refusez de nous fournir, vous la donnerez à la police.

—Eh bien, non...... écoutez.... messieurs.... j'aime mieux vous avouer... Je ne suis pas venu ici pour faire main-basse sur quoi que ce soit, je vous le jure.

—Ah.... ah.... et pourquoi donc faire alors?

—Ceci.

Il montrait à terre les débris de la maquette sur laquelle il s'était acharné tout à l'heure.

—Pour briser ce groupe?

—Oui.... pas pour autre chose.

—Mais vous avez agi pour le compte de quelqu'un.... vous avez été payé pour accomplir cette action infâme. Je veux savoir par qui. Si vous mentez, prenez garde.

Pierre s'arrêta.

Le malfaiteur l'écoutait attentivement.

Diable.... dans quels draps s'était-il mis.

Cependant il fallait désarmer la colère de l'artiste, tâcher d'obtenir grâce.... Et pour cela manœuvrer adroitement.

Oui.... peut-être pouvait-il s'en tirer.

—Vous voulez savoir par qui, dites vous?

—Oui.

—Cela me sera difficile à dire pourtant.

Il eut encore une hésitation.

—Mais auparavant, monsieur, il faudrait nous entendre.

—Nous entendre...... comment.

Il était vraiment cynique, ce bandit,

Les deux amis le considéraient, étonnés.

—Eh bien, oui, là, nous entendre. Qu'est-ce que vous comptez faire de moi?

—Vous remettre tout simplement entre les mains des agents.

—Bon. En ce cas je ne parlerai pas.

—Et si nous vous laissons la liberté?

—Ce sera différent...... Je vous expliquerai alors tout en détail, comment et pourquoi je je suis venu ici.

Les deux amis se regardèrent.

Simony songeait:

—Cet homme se moque de nous.

Mais Pierre, lui, devinait qu'il y avait un fond de vérité dans ce qu'il disait là.

S'il était venu dans cet atelier pour briser cette maquette, c'est que quelqu'un l'avait envoyé, quelqu'un l'avait chargé de cette besogne criminelle.

Pourquoi? Il ne le devinait pas encore...... Mais confusément des doutes germaient en lui.

Et puis était-ce bien cette maquette qu'il avait eu pour mission de détruire?

Voilà ce que l'artiste se demandait.

Non.... il voulait savoir.... dût-il pour cela laisser la liberté à ce bandit qui n'avait probablement été qu'un instrument pour un autre.... un autre qui était le coupable véritable et qui, prudemment, demeurait dans la coulisse.

Le sculpteur déclara:

—Si vous parlez en toute sincérité, il ne vous sera fait aucun mal et vous partirez d'ici absolument libre.

—Vous le jurez?

Ce n'était pas l'astuce qui manquait à Tournial dit le Marin.

Mais Pierre répondait:

—Nous vous le promettons.

Il ajouta:

—Alors vous étiez chargé de tout briser ici?

—Non.... Un groupe seulement.

—Un groupe....Celui-ci?

—Oui...... je le suppose du moins.... Il s'appelait la "Douleur", à ce qu'on m'a dit, et c'est pourquoi j'ai pensé que c'était ça.... Mais je me suis peut-être trompé. Enfin maintenant j'aimerais autant qu'il en soit ainsi.

—Et qui vous a chargé de cette besogne?

—Ah, je vous ai déclaré que je ne pouvais pas vous dire son nom.... Je l'ignore complètement. Vous pensez bien qu'il ne tenait pas à me le faire savoir, ayant pour cela d'excellentes raisons...... D'ailleurs, je vais tout vous expliquer.

Alors Tournial raconta la scène qui s'était passée avenue de la Grande-Armée.... puis celle du lendemain au cabaret de la Grosse-Tête.

Naturellement, il déguisa quelque peu la vérité.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHEE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et ne n'en prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille.